

Pas de suspension des personnels non vaccinés en Guadeloupe



Le ministre de la santé, Olivier Véran (à droite), avec des soignants au CHU de Fort-de-France, à la Martinique, le 12 août 2021. LIONEL CHAMOISEAU / AFP

Exemption d'application de la loi en Guadeloupe. Pourquoi pas ailleurs ? « ***En Santé Publique, le vaccin est un moyen de prévention, de protection et de traitement contre une maladie infectieuse potentielle, le vaccin ne peut être une arme de guerre, de soumission, de contrôle et d'asservissement des peuples.*** »

Nous avons appris avec joie que le directeur du CHU de Guadeloupe, Gérard Cotellon, était enfin pragmatique et privilégiait peut-être le sort des patients à l'application irréfléchie et inhumaine de la loi aberrante votée début août par quelques députés et dont le décret d'application (valable ou non ?) fait beaucoup jaser.

Pourtant ce directeur, ancien infirmier général et longtemps bras droit de Martin Hirsch patron de l'APHP, avait l'habitude des guerres hospitalières sans état d'âme contre le personnel et les patients à l'APHP de Paris [\[1\]](#).

Que s'est-il passé ? Aura-t-il su faire preuve d'humanité cette fois-ci ? Les miracles existeraient-ils au soleil de Guadeloupe ?

De fait, depuis le début de la « pandémie », les autorités en Guadeloupe se heurtent à une très forte opposition à la gestion de la crise sanitaire. **Le syndicat Union générale des travailleurs de Guadeloupe et le collectif LKP (Lyannaj Konrt Pwofitasyon), qui militent contre l'obligation vaccinale, ont déposé mardi une nouvelle plainte contre X, mettant en avant, entre autres, « l'afflux de visiteurs » pendant les vacances d'été et l'état du système hospitalier en Guadeloupe.**

Et le 5 février précédent, on pouvait déjà lire de la part des « sentinelles Guadeloupe » :

Message à Gérard Cotellon, Directeur du CHU de Guadeloupe, ainsi qu'aux chargés de la « vaccination » au sein de l'établissement.

Arété fè sa zôt ka fè-la...

Parents qui avez des proches âgés hospitalisés, ne les laissez pas à la merci des « distributeurs » de « vaccins ».

Assurez-vous des conditions d'obtentions de leurs accords pour être « vaccinés ».

Sentinelles Guadeloupe

[\[2\]](#)



2017 Hôpital vétuste et incendié

INCENDIE : Nous venons d'évacuer le CHU de Pointe à Pitre - guadeloupe. Le feu et la fumée est en train d'envahir les urgences et la reu. Conséquence d'un hôpital vétuste et laissé à l'abandon. SCANDALE #feu #hopitalpointeapitre



20:48 - 26 nov. 2017

2021 toujours pas d'hôpital .

Un nouvel hôpital devait sortir de terre mais des retards successifs ne permettent pas d'espérer sa mise en service avant milieu 2023 s'il reste assez de personnel soignant pour le faire fonctionner

Gérard Cotellon, se voit «dans l'impossibilité» de suspendre les agents non vaccinés **74,% du personnel non médical n'a pas encore entamé de parcours vaccinal.** «Je ne peux pas appliquer la loi», a-t-il déploré auprès de l'AFP. Le syndicat Union générale des travailleurs de Guadeloupe et le collectif LKP (Yannaj Konrt Pwofitasyon), qui militent contre l'obligation vaccinale, ont déposé le 14/9 une nouvelle plainte contre X,

Selon l'AFP : « Le directeur du CHU de Guadeloupe a décidé de ne pas appliquer la loi sur l'obligation vaccinale et fait travailler des soignants non vaccinés. Tous les directeurs peuvent décider de le faire en le motivant par la continuité du service public. [\[3\]](#)

« Si la vague épidémiologique reflue, les services hospitaliers sont toujours remplis de malades. Suspendre les personnes non vaccinées les empêcherait de fonctionner. »

Trop c'est trop.

Faire fonctionner un hôpital sans soignants dont il est issu, c'est impossible et c'est sa responsabilité médico-légale personnelle de surcroît. Il a bien des raisons, ce directeur, d'être humain (?), et/ou prudent...

Nous dirons finalement qu'il est prudent quand on lit les lettres des syndicats locaux démontrant la souffrance des personnels, le manque de moyens etc.

« Monsieur Le Directeur Général, [\[4\]](#)

Permettez, qu'une fois de plus, nous vous interpellions sur

ce que ne nous pouvons désormais qualifier que de « **scandale de la Gestion des Ressources Humaines au CHU.** »

Vous interpellerez également sur ses manifestations des plus visibles, la maltraitance et le harcèlement, que vous soutenez, encouragez et pratiquez depuis tantôt et avec violence depuis la crise du Covid-19.

En effet, par différentes notes de service à caractère propagandiste en faveur de la vaccination, vous distillez la peur, la soumission, la culpabilisation des personnels et la stigmatisation des 80 % d'agents non vaccinés. Ainsi, d'abord, après des mois de service sous tension, ceux qui ont voulu prendre des vacances, vous les avez sommés, sous menace de sanctions, de reprendre leur travail et les avez traités de déserteurs, au motif du déclenchement du Plan Blanc/CHU.

Ensuite, à ceux qui ont voulu se mobiliser, tous ces derniers mois, pour obtenir le paiement de leurs heures supplémentaires, et les primes spécifiques liées à leur fonction, leur intégration sur les postes vacants qu'ils occupent depuis des années, ou qui ont dénoncé le manque de médicament, de draps, de scopes, de respirateurs, de climatisation et de traitement d'air, vous avez opposé le déficit annuel de 40 millions d'euros du CHU, établi selon vous par les 14 millions de recettes de fonctionnement mensuel et par les 17 millions de charges de fonctionnement mensuel, notamment des charges en personnel.

Ainsi, selon vous, l'équilibre financier du CHU devrait passer par la suppression de centaines de postes, la dénonciation d'accords locaux sur la gestion, l'organisation et la durée du temps de travail, le passage généralisé en 12 heures, et bien évidemment la corvéabilité permanente des agents.

Et par conséquent, le droit à la qualité de la vie au travail, le droit à des conditions d'hygiène, de sécurité au poste de travail, le droit à évoluer dans un environnement

sain, le droit à la formation, à la promotion promotionnelle, à une carrière dynamique, le droit au respect des prérogatives des instances de représentation du personnel, et singulièrement des alertes du CHSCT et de ces experts comme INDIGO, tout ceci devrait être possible, puisque réglementaire, mais ne peut être envisagé dans le contexte économique, financier et sanitaire actuel et futur.

Et maintenant, depuis le 12 juillet 2021, jour de l'oukase du Président Macron instituant l'obligation du passe sanitaire et de la vaccination, comme sésame pour la sortie de la crise sanitaire en France, et ensuite les lois et décrets respectivement des 5 août et 07 août 2021, vous semblez être heureux d'avoir désormais l'équipement qui vous manquait pour montrer moun ki moun ki dirèktè à CHU.

Vraiment, jusqu'à votre lettre du 30 août 2021 où vous nous avez déclaré de manière péremptoire que désormais vous alliez appliquer des mesures RH de manière stricte, et ce en réponse à la suspension de notre participation aux négociations de l'Agenda social, nous étions persuadés que comme nous, syndicats et représentants du personnel, pour vous, les femmes et les hommes, les soignants, techniciens, ouvriers, et administratifs, corps hospitalier s'il en est, étaient la principale richesse du CHU ; que cette richesse devait être soutenue, valorisée pour obtenir sa pleine disposition à assurer le service public de santé au CHU Jodilà, et au CHU de Perrin Dèmen ; et que jamais vous n'auriez participé à cet hallali contre nous, soignants, soldats de la première heure pour crime de désobéissance, de refus de piki fosé..

Non, nous n'en sommes pas surpris de votre allégeance à votre fonction, **nous sommes déroutés par la revendication de cette allégeance.** .../... Parce qu'en plus, vous le savez, Monsieur le Directeur Général du CHU, le Centre Hospitalier Universitaire de Guadeloupe, **le système hospitalier de santé en Guadeloupe, l'organisation et l'effectivité de l'accès du bénéficiaire et de la qualité des soins, en Guadeloupe, est énigmatique.**

Avec une Agence Régionale de Santé qui coupe, qui hache et qui finance les projets de santé qu'elle seule a choisis, un privé qui accapare la quasi-totalité des Activités MCO et SSR, un Projet Régional de Santé et un Projet Médical de Territoire catalogues de bonnes intentions, et quelques portes ouvertes sur le cancer de la prostate, les addictions et les robots, ni la maladie, ni les malades, ni les soignants et ni la santé ne sont entendus, ni les précarités, ni les comorbidités, ni la maladie mentale qui constituent le terreau de l'actuel Covid 19, ne sont évoquées, encore moins invoquées.

En conséquence, la surmortalité due au Covid et les dégâts familiaux, psychiques, les kô krazé é tèt pété post Covid, sans le deuil de parents et d'amis, et sans le deuil de la vie d'avant-guerre, relèvent pour nous d'une programmation, voire d'une modélisation.

Vous comprendrez pourquoi, pour nous, le Directeur Général du CHU de Guadeloupe et ses autorités médicales internes devraient s'inquiéter autrement de la place et du rôle du CHU, établissement de premier recours et de référence, en bout de la chaîne de soins, mais hélas aujourd'hui confronté en aval à un torrent d'incompétences et de conflits d'intérêts, et toutouni parce sans soutien politique, sans soutien administratif, incertain budgétairement, financièrement et sans dynamisme institutionnel.

Et quand en plus, malgré près de 10 mois de propagande, de matraquage sur les bienfaits des vaccins, sur la surmortalité des non-vaccinés, personnes âgées et des comorbides, plus de 80 % de vos agents médicaux et non médicaux se tâtent, s'interrogent, s'inquiètent, persistent et refusent toutes obligations non fondées, tout mépris à leur intelligence, tout chantage à leur emploi, vous soutenez être déterminé à suspendre leur emploi et leur rémunération pour mieux les contraindre, nonobstant les déclarations politiques de suspension des obligations de votre patron Véran. C'en est trop !

Vraiment nous attendions de vous une prise de distance, un peu plus discrétion et plus circonspection, plus de solidarité, plus de respect pour notre équilibre physique et mental, parce que vous le savez comme nous, **la gestion de la pandémie du Covid-19 pue la finance et la politique mais pas l'aspirine, ni la Bétadine, ni l'Ivermectine, ni le zèb a pik.**

Enfin, quand le CHU de Guadeloupe sort plus de 300 morts de ses lits en 1 mois, la responsabilité et la faute ne peuvent venir que de ses organisations et désorganisations, que de **ses manques d'équipements, de ses choix de traitement et de non traitements, de ses manques de matériels, de médicaments, d'effectifs soignants** et de son environnement propice aux infections nosocomiales, etc...

Désigner les soignants et les non vaccinés comme les propagateurs du virus et de ses petits, est **vil et indigne** d'un Cadre de Direction de votre rang. **En Santé Publique, le vaccin est un moyen de prévention, de protection et de traitement contre une maladie infectieuse potentielle, le vaccin ne peut être une arme de guerre, de soumission, de contrôle et d'asservissement des peuples.**

NON, nous Agents du CHU paka maché ni avè gòj, ni avè gojèt... Nou péké pwan piki ni pa fòs, ni pa la pè !! Recevez, Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées. Pointe-à-Pitre, le 14 Septembre 2021 Le Secrétaire de Section G.CLAVIE »

Enfin, et bien lui en a pris, le directeur du chu a décidé de ne pas suspendre les personnels non vaccinés (près de 80 %). Il est clair que reste mystérieuse la façon dont il aurait pu faire fonctionner son hôpital.

À SUIVRE !

Selon le directeur de l'hôpital, 74,19 % du personnel n'a pas encore entamé de parcours vaccinal. (Illustration) AFP/Carla Bernhardt

Le directeur général du CHU de Guadeloupe a reconnu jeudi être « dans l'impossibilité » d'appliquer la loi sur l'obligation vaccinale, [entrée en vigueur mercredi](#).

Selon Gérard Cotellon, 74,19 % du personnel n'a pas encore entamé de parcours vaccinal. Les 26 % vaccinés sont en majorité des médecins et des internes. Ce qui signifie que les personnels du CHU [sont moins vaccinés que la population](#) où la proportion de personnes ayant reçu au moins une injection atteint 38,5 %. « Faire tourner l'hôpital, malgré la loi ».

« Je prends donc sur moi cette responsabilité de faire tourner l'hôpital, malgré la loi », a-t-il déploré.

Nicole Delépine

[\[1\]](#) En particulier lors de la fermeture de l'unité d'oncologie pédiatrique de Garches en 2014

[\[2\] \(20+\) Sentinelles Guadeloupe – Publications | Facebook](#)

[\[3\]](#)[\[3\]](#) Par J.Cl. avec AFP Le 17 septembre 2021 à 10h19

[\[4\]](#) L'UTS-UGTG a écrit à Gérard Cotellon

andre-jean VIDAL Guadeloupe , Santé , Social 14 septembre 2021